

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le jeudi 30 novembre 2023 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500 rue du Pont, local RC-14 et par visioconférence

PRÉSENCES

Membres avec droit de votes :

Mme Alexia OmanPrésidente (2025)Mme Raymonde LangloisTrésorière (2024)M. Jérémie RoquesSecrétaire (2024)M. Simon GauthierAdministrateur (2024)M. Thomas BradyAdministrateur (2025)M. Robert RousseAdministrateur (2025)

Membre sans droit de vote

ABSENCES:

M. Pierre-Luc Lachance Conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur

Mme Emmy Lapointe Vice-présidente (2025)

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée dont trois en ligne.

Ordre du jour

23-11-01	Ouverture de l'assemblée et constat du quorum			
23-11-02	Présentation des administrateur.rice.s, conseiller et soutien			
23-11-03	Lecture et adoption de l'ordre du jour			
23-11-04	Point sur le procès-verbal du mois de septembre et d'octobre			
23-11-05	Fonctionnement du conseil d'administration			
23-11-06	Trésorerie			
23-11-07	Mot du conseiller municipal (absent)			
23-11-08	Questions, commentaires et annonces des citoyen.nes			
23-11-09	Collaboration pour un projet de l'organisme l'Engrenage			
23-11-10	Présentation du plan d'action 2024-2026			
23-11-11	Rapport des groupes de travail (i)			
23-11-12	Propositions des administrateur.rice.s et félicitations(d)			
23-11-13	Mention des correspondances et représentations passées			
23-11-14	Divers et variés			
23-11-15	Levée de l'assemblée			
Annexe – Suivi des résolutions				

Procès-verbal

23-11-01 Ouverture de l'assemblée et constat du quorum

Il y a quorum. L'assemblée débute à 18 h 34.

23-11-02 Présentation des administrateur rice s, conseiller et soutien

Les administrateur rice s et quelques citoyen ne s se présentent.

23-11-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexia Oman effectue la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-11-04 Point sur le procès-verbal du mois de septembre et d'octobre

Les membres de l'administration ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion. SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉ PAR THOMAS BRADY, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal d'octobre 2023.

23-11-05 Fonctionnement du conseil d'administration

• Décorum de bienveillance (i)

Mme Alexia Oman rappelle que les administrateur-ice-s souhaite un climat de bienveillance et que tout échange sera fait dans le respect de chacun et chacune.

• Recherche de collègues administrateur.rice.s (i)

Mme Alexia Oman explique que le conseil de quartier St-Roch est actuellement à la rechercher d'une nouvelle personne pour occuper le poste d'administrateur ice.

Elle invite quiconque ayant des questions à ce sujet à se référer à M. Daniel Leclerc ou encore à contacter une personne membre de l'administration.

• Rédaction du PV de novembre (M.P Camiré) (i)

Mme Alexia Oman remercie Mme Marie-Pier Camiré pour la rédaction du procès-verbal de novembre 2023.

• Confirmation annonce de la prochaine assemblée du 25 janvier 2024 (i)

Mme Alexia Oman confirme la séance du prochain conseil de quartier qui aura lieu le 25 janvier 2024.

23-11-06 État des finances et trésorerie

• État du compte courant

Mme Raymonde Langlois présente l'état du compte courant.

Résolution 23-11-44

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR RAYMONDE LANGLOIS, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 100\$ pour la rédaction du procès-verbal du mois d'octobre 2023 à Marie-Pier Camiré et qui lui soit remis en date d'aujourd'hui, le 30 novembre 2023.

Résolution 23-11-45

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR SIMON GAUTHIER, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette deux chèques de 100\$ pour la rédaction des procès-verbaux des mois de septembre et de novembre 2023 à Marie-Pier Camiré et qui lui soit remis lorsque les deux documents seront transmis au conseil.

M. Leclerc explique avoir rencontré Mme Raymonde Langlois pour estimer les frais de fonctionnement qui devront être engagés pour l'année courante. Il explique qu'il a été déterminé que l'entièreté des sommes de fonctionnement avait été utilisée. Il ajoute qu'un chèque de 2 500 \$ sera remis en septembre pour les activités de l'année 2024.

23-11-07 Mot du conseiller municipal (absent)

Mme Alexia Oman explique que le conseiller municipal est absent à la séance, mais que M. Lachance transmettra son point d'information par un vidéo préalablement enregistré.

Itinérance

M. Lachance annonce que deux nouveaux lieux de répits s'établiront dans le quartier.

Il précise qu'un lieu de jour qui se trouvera dans le sous-sol de l'église Saint-Roch et que le lieu sera accessible à l'année entre 10 h et 17 h.

Il ajoute qu'un autre lieu de nuit se trouvera au 399, rue Saint-Joseph Est et qu'il sera également accessible à l'année entre 22 h et 6 h AM.

M. Lachance poursuit en expliquant que le pavillon du parc Jean-Paul-L'Allier ne sera pas démoli. Il ajoute qu'un travail sera fait pour mieux sécuriser l'espace et qu'en 2024, une nouvelle proposition sera faite afin que le Parc demeure agréable à fréquenter.

M. Lachance termine en mentionnant que l'exposition sur l'itinérance, présenté par l'organisme Point de rue se promènera dans les prochains mois et qu'il tiendra informer les personnes du quartier à ce sujet.

Chantier

M. Lachance explique qu'il y aura des travaux à l'ascenseur du Faubourg en 2024, Il ajoute que ce chantier nécessitera une rupture de services et que la nature de la rupture sera précisée dans les prochains mois.

M. Lachance fait également un suivi concernant le chantier de l'espace du Parvis au coin des rues du Parvis et Lasalle. Il explique que la conception des plans et devis se terminera d'ici fin de l'année et que les appels d'offres commenceront à l'hiver prochain afin de débuter le chantier au printemps 2024.

Il explique que des retards ont été causés en raison d'études qui devaient être faites sur un mur situé au nord du terrain. Il ajoute que malgré les retards, les réflexions concernant l'organisation du Parc ont continuées et que plusieurs suggestions émises par des groupes et des personnes citoyennes ont été analysées. Il poursuit en mentionnant que le choix du comité de toponymie s'est arrêté sur le nom *Perce-Bitume*.

Dans le même ordre d'idée, M. Lachance explique qu'en collaboration avec le Carrefour familial des personnes handicapées, le nom de Lorenzo Verrette a également été déterminé pour la placette située au coin des rues Lasalle et Dupont.

Gestion circulation

M. Lachance annonce qu'il y aura l'ajout d'un arrêt-stop pour remplacer la traverse piétonne qui se situe près du parc de la Pointe-aux-Lièvres.

Qualité de l'air

M. Lachance explique la venue de nouvelles normes concernant les <u>foyers décoratifs et</u> <u>d'ambiance</u>. Il explique que l'installation d'un foyer d'ambiance non certifié sera interdite à partir du 1^{er} janvier 2024 et que l'utilisation des appareils non certifiés ne sera plus permise à partir du 1^{er} septembre 2030.

Il ajoute que des subventions pour le retrait ou le changement d'un appareil non certifié seront disponibles et que la procédure se trouvera sur le site de la Ville.

M. Lachance termine en mentionnant la création d'un comité consultatif sur la qualité de l'air qui vise à regrouper différents acteurs qui possèdent une expertise et une influence relative aux sources de pollution et aux solutions pour les contrôler.

23-11-08 Questions, commentaires et annonces des citoyen-nes

 Concernant le centre de jour qui logera dans le sous-sol de l'église Saint-Roch, une personne citoyenne demande si la Ville de Québec a loué tout le sous-sol de l'église et demande s'il sera accessible pour les personnes à mobilité réduite. On lui confirme que le centre de jour n'occupera qu'une partie du sous-sol et qu'il sera accessible pour les personnes à mobilité réduite.

- Une personne citoyenne fait une demande concernant la salle qu'utilise le regroupement des Alcooliques anonymes, dans le sous-sol de l'église. Elle explique que la salle actuelle est trop petite. Elle confirme que les élus ont déjà été contactés et aimeraient que la demande soit faite à nouveau.
- Une personne citoyenne demande un suivi concernant l'Ilot Dorchester. Mme Oman précise qu'un représentant était présent à la dernière assemblée et qu'ils sont toujours en attente de nouvelles. Il est discuté que le conseil de quartier convoque les représentants de Trudel pour une présentation.
- Une personne citoyenne demande un suivi concernant le Bassin Louise. Selon lui, la somme dépensée jusqu'à présent pour l'entretien est choquante. M. Leclerc explique que la Ville contribue au fonctionnement, mais que la propriété et les biens sont en partenariat avec le Port de Québec. Il ajoute toutefois qu'il ignore la durée du partenariat.
- Une personne citoyenne demande si le conseil de quartier a fait une consultation publique avant de donner son appui au projet du Tramway et s'il y a eu une résolution. Selon cette personne, la démarche pose problème puisque le conseil de quartier a pris un vote sans connaître l'opinion du public. Il ajoute que l'opinion du public n'est plus nécessairement la même qu'avant.

Mme Oman, appuyé par les autres administrateur-ice-s, affirment que la position du conseil de quartier a été prise en considérant les différentes résolutions prises par le passé. M. Leclerc ajoute que plusieurs consultations publiques ont été faites antérieurement par la Ville concernant la sécurité routière, le réseau structurant et sur la vision de la mobilité active. Suite à ces consultations, M. Leclerc ajoute que la majorité des conseils de quartier ont déposé des mémoires qui considéraient l'importance du transport en commun et de la mobilité active. Il termine en mentionnant que c'est en fonction de ces résolutions antérieures que le conseil de quartier se sentait confortable de prendre position.

Il est discuté de trouver des solutions pour recueillir l'opinion du public. Certains proposent des solutions comprenant un système par vote, alors que d'autres se demandent si ce rôle revient au conseil de quartier puisque c'est un projet se déroulant à l'échelle de la Ville.

Mme Alexia Oman rassure les personnes présentent en mentionnant comprendre les interrogations et propose d'en discuter à un autre moment puisque ce point n'était pas prévu à la rencontre d'aujourd'hui.

- Au sujet des foyers décoratifs, une personne citoyenne croit que la Ville « tape sur le mauvais clou » pour améliorer la qualité de l'air. Elle ajoute que la Papeterie White Birch et le camionnage sont davantage problématiques.
 - M. Simon Gauthier supporte les propos de la personne, mais ajoute que l'un n'empêche pas l'autre. D'après les chiffres mentionnés par M. Lachance, la solution proposée est une initiative qui peut porter fruit.
 - M. Robert Rousse ajoute qu'il serait intéressant de discuter avec la Ville pour revoir les accès aux camions dans Saint-Roch et sur Charest, tout en prévoyant une solution pour les livraisons locales.

M. Simon Gauthier propose d'analyser la question et de proposer ensuite les réflexions à la Ville.

23-11-09 Collaboration pour un projet de l'organisme l'Engrenage

Mme Alexia Oman, explique que l'Engrenage a fait une demande de partenariat qui dans le cadre du projet Portrait Saint-Roch.

Une personne de l'Engrenage présente dans la salle explique que ce projet a comme objectif de faire « parler » les données du dernier recensement afin de donner un côté plus qualitatif aux données. Pour ce faire, elle ajoute que des rencontres et un sondage sont prévus pour les gens du quartier.

Questions et réponses

Suite à une question concernant les gens qui travaillent dans le quartier, la personne de l'Engrenage répond que les données de recensement concernent les gens qui habitent de quartier et que les données en lien avec le travail sont plus difficiles à recueillir. Elle explique qu'il a été question des commerces afin de savoir si ceux-ci répondent aux besoins des personnes qui habitent le quartier. Mme Alexia Oman explique qu'une lettre avait été signée par l'ancien président du Conseil de quartier pour soutenir le projet. Elle ajoute que le conseil de quartier sera présent à certaines

rencontres et qu'ils seront partenaires de diffusion, en plus d'offrir une contribution financière de 1000 \$.

23-11-10 Présentation du plan d'action 2024-2026

Mme Alexia Oman explique le rapidement le processus mené par le conseil de quartier pour établir le plan d'action 2024-2026.

Résolution 23-11-46

SUR PROPOSITION DE ROBERT ROUSSE, DÛMENT APPUYÉ PAR THOMAS BRADY, IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution avec les amendements suivants:

- Il est demandé d'ajouté un « S » à toutes de manière à lire l'axe 3 de la façon suivante : Sécurité et sentiment de sécurité pour tous et toutes.
- Il est demandé de reformuler la mention sur le soutien des artistes du quartier afin de permettre une meilleure latitude quant au soutien qui pourrait être offert.

Questions et réponses :

 Une personne demande si la pêche est permise dans la rivière Saint-Charles. Il est suggéré de communiquer avec la société de gestion de la rivière Saint-Charles pour obtenir la réponse.

23-11-11 Rapport des groupes de travail (i)

Plan d'action 2024-2026

Le plan d'action ayant été présenté, aucun point n'est ajouté.

• Comité de travail terrain Lépine et mixité sociale

M. Simon Gauthier mentionne qu'il n'y a aucun point à aborder.

Sécurité routière

M. Robert Rousse explique qu'il y a eu discussion avec la directrice de l'école des Berges afin de lui offrir de l'aide financière grâce à une subvention disponible pour la sécurité routière. Il explique que les besoins du projet ne répondaient pas aux critères de l'appel d'offre et ne permettant notamment pas l'achat de matériel. Pour ces raisons, M. Rousse ajoute qu'il n'y aura pas de dépôt de projet.

Suite à une demande concernant le regroupement des financements, M. Leclerc explique que les conseils de quartier impliqués dans cette initiative ne se sont pas allés de l'avant puisque l'une des suggestions retenues était la réalisation d'un vidéoclip et que ceci ne permettait pas de conserver l'aspect terrain ou local.

M. Leclerc ajoute que d'autres conseils de quartier demandent d'élargir le programme.

M. Rousse termine en précisant que selon lui, le rôle du conseil de quartier est de soutenir le conseil d'établissement, mais que c'est à eux de proposer des idées.

Mme Raymonde Langlois suggère d'inviter un membre du CA à une prochaine rencontre.

Marge arrière et aire verte Saint-Roch

M. Robert Rousse mentionne qu'il y a eu une 3^e rencontre et que les discussions étaient autour de l'ilot des Tanneurs. Il explique que l'objectif est d'augmenter le pourcentage d'aire verte dans un secteur et la canopée.

Questions et réponses

Une personne demande un suivi concernant le pont Samson. M. Daniel Leclerc confirme qu'il y a un plan à ce sujet, mais qu'il n'a pas les détails sous la main.

23-11-12 Propositions des administrateur.rice.s (d)

- M. Thomas Brady mentionne que la prochaine résolution concerne le projet du 3e lien.
 Il ajoute que l'objectif de la résolution est de réitérer la position du conseil de quartier.
- Considérant les résolutions adoptées par le Conseil de quartier de Saint-Roch les précédentes années;
- Considérant les annonces des dernières semaines du gouvernement du Québec pour le lancement d'une consultation publique a sujet du 3ème lien;
- Considérant le mandat octroyé à la Caisse de dépôt et de placement du Québec pour l'étude du 3ème lien;

Résolution 23-11-47

SUR PROPOSITION D'ALEXIA OMAN, DÛMENT APPUYÉ PAR SIMON GAUTHIER, IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution 47 visant à réitérer sa position en défaveur de ce projet dans une optique de justice sociale et de luttes aux changements climatiques et à l'étalement urbain

La résolution est mise au vote : 4 personnes votent pour l'adoption de la résolution sans modification et 1 personne s'abstient.

- M. Thomas Brady explique que la prochaine résolution concerne l'autonomie des municipalités.
- Considérant l'ingérence du gouvernement du Québec dans les décisions du projet de tramway de la Ville de Québec;

Résolution 23-11-48

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR ALEXIA OMAN, IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution 48 concernant l'opposition à l'ingérence des gouvernements dans les compétences municipales

La résolution est mise au vote : 4 personnes votent pour l'adoption de la résolution sans modification et 1 personne s'abstient.

• M. Thomas Brady explique que la prochaine résolution concerne l'autonomie des conseils de quartier et des systèmes de gouvernance de proximité.

Résolution 23-11-49

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR SIMON GAUTHIER, IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution 49 visant à positionner le conseil de quartier Saint-Roch en faveur de l'autonomie des municipalités et des systèmes de gouvernance de proximité comme les conseils de quartier

La résolution est mise au vote : 4 personnes votent pour l'adoption de la résolution sans modification et 1 personne s'abstient.

- M. Thomas Brady explique que la prochaine résolution concerne un projet de transport structurant correspondant aux besoins de la population.
- Considérant le mandat octroyé à la Caisse de dépôt et de placement du Québec pour l'étude d'un projet de transport collectif;
- Considérant les délais supplémentaires d'attente pour la mise en oeuvre d'un projet de transport structurant;

Résolution 23-11-50

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, DÛMENT APPUYÉ PAR ROBERT ROUSSE, IL EST RÉSOLU d'adopter la résolution 50 en faveur d'un réseau de transport structurant adapté aux besoins de la population du quartier.

La résolution est mise au vote : 4 personnes votent pour l'adoption de la résolution sans modification et 1 personne s'abstient.

23-11-13 Mention des correspondances et représentations passées et bons coups

Mme Alexia Oman explique les activités de représentation auxquelles elle a participé. Mme Oman en profite également pour féliciter les différentes équipes qui s'impliquent dans la création des espaces de répits pour les personnes en situation d'itinérance.

M. Daniel Leclerc ajoute qu'une conférence de presse a été faite concernant la vision de la Ville sur l'itinérance et le vivre ensemble.

23-11-14 Divers et variés

Mme Alexia Oman mentionne qu'il manque de l'information pour résoudre la disparition de Jessy Duchesneau. Elle invite toute personne ayant des informations à ce sujet à communiquer au 911 ou 418 641- AGIR.

Question et réponses :

- Une personne mentionne qu'elle apprécie l'abstention d'une personne concernant la précédente résolution sur le tramway puisque selon elle, ce projet amènera des problématiques au niveau de la circulation.
- Une personne demande un suivi concernant le compostage. M. Daniel Leclerc explique qu'il y aurait eu 80 % d'utilisation selon les bacs qui ont été analysés. Il ajoute toutefois qu'il ne sait pas si l'analyse a eu lieu durant le projet pilote.

23-11-15 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE THOMAS BRADY DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXIA OMAN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20 h 47.

Mme Alexía Oman

M. Jérémie Roques

Présidente Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

		s résolutions courantes (en gris, su	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-09-42 - Rédaction des PV des assemblés	Ville	Prise en charge de la rédaction des PV par la ville	La Ville accorde aux conseils de quartier un budget de fonctionnement pour payer la rédaction des procès-verbaux. La Ville peut aider au recrutement (annonce en septembre) et à la mise en commun de rédactrices entre les conseils de quartier; mais ne fera pas la rédaction des PV. Une secrétaire de rédaction d'un quartier voisin a été approchée et s'est offerte pour préparer le PV d'octobre du CQSR.
23-06-40 – Gestion déchets dans les parcs, <u>juin 23</u> .	Ville	Augmenter la fréquence de ramassage les fins de semaine, ajouter des poubelles et du recyclage supplémentaires dans certains espaces verts du quartier.	Une grille du service des loisirs concernant le ramassage des poubelles des parcs a é'te partagée. Le parc Victoria et Gilles-Lamontagne ont des astérisques rouges et sont vidés chaque jour même les fins de semaine. Les situations problématiques peuvent être signalées au 311, l'application 311, ou sur le site internet de la Ville.
23-06-39 – Qualité de l'air, normes plus strictes, juin 23.	Ville	Se prononcer en faveur de normes plus strictes, de plus d'échantillonnages, de plus de transparence et de mesures d'atténuation supplémentaires.	La Ville de Québec considère qu'une bonne qualité de l'air est un facteur important pour assurer la santé et une bonne qualité de vie à ses citoyens. La Ville s'est positionnée en ce sens à plusieurs reprises dans les derniers mois. Elle indique travailler activement dans cette direction avec des partenaires comme le MELCCFP, le port de Québec ou le CIUSS de la Capitale nationale avec qui nous échangeons sur une base régulière. Le plan d'action annoncé le 29 août 2023 aborde la grande majorité des points que vous abordez dans votre résolution.
23-05-37 – Demande d'opinion, stationnement commercial, mai 23. 23-05-36 – Demande d'opinion, cinéma, 541, Rue	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou Conseil d'arrondissement	En faveur du retrait du stationnement commercial pour la zone 12043Mb (R.C.A1V.Q. 479) En faveur de l'autorisation personnelle pour un cinéma dans l'édifice Méduse	En attente En attente
Saint-Vallier Est, mai 23. 23-03-24 – Hébergement touristique Airbnb, mars 23	La Cité-Limoilou Ville	(R.C.A.1V.Q. 481) Demander les orientations de la Ville quant à l'hébergement touristique dans le quartier	L'usage hébergement touristique est autorisé dans plusieurs zones

00 00 00 Dunana	VEII-	D	du quartier (<u>carte</u>). Les orientations sont à venir. À suivre.
23-03-22 – Programme de dédommagement, <u>mars 23</u>	Ville	Demander un programme de dédommagement suite à des nuisances publiques	16 mai 23, la Ville étudie la faisabilité. Orientations à venir d'ici l'automne 2023. À suivre.
23-03-18 – Opinion – Tablier de manœuvre, <u>mars 23</u>	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de l'exemption des tabliers de manœuvre dans certaines zones du quartier R.C.A.1V.Q. 476, R.V.Q. 3143.	En attente
23-01-08 – École des Berges, janv. 23	Ville	Implanter des mesures transitoires concrètes aux abords de l'école	Le conseil sera tenu informé des aménagements en même temps que l'école par M. Lachance. À suivre.
	Population	Adopter des comportements routiers préventifs, courtois et sécuritaires	En attente
22-10-67 – Projets de verdissement, nov. 22	Ville	Présenter au conseil les projets de verdissement impactant la canopée.	En attente
22-08-53 – Expertise du CIUSSS-CN, <u>sept. 22</u>	CIUSSS-CN	Répondre à la sollicitation de l'expertise de l'institution sur des enjeux de santé et de santé mentale.	Sollicitation, 19 déc. 22. Réponse, 26 janv. 23. Première rencontre, 2 mars 23. 2e rencontre, 20 avril 23. Prochaine rencontre en juin. Reporté. À suivre.

Légende : CIUSSS-CN Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale ; DSP Direction de la santé publique ; MEMS Projet Mon environnement, ma santé du CIUSSS-CN ; SCS Site de consommation supervisée